238589

COMMUNE DE CONCISE

ADDENDA AU PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

PARCELLE 864

PLAN

Approuvé par la Municipalité
Concise, le 02.12.2024
Syndic C. Jäggi — Secrétaire M.A. Burdet

Approuvé par le Département compétent du Canton de Vaud
Lausanne, le 30 JUIL. 2025
La Cheffe du Département

Dossier n° 2380

Version du (examen préliminaire) 24.10.2024

PLAREL Lausanne

Entré en vigueur le 30 JUIL. 2025

PLAN D'AFFECTATION
Echelle : 1 / 500

0 10 20 50 m



Parcelle n°	Propriétaire	Surface totale
864	Marie-José Frische Elena Frische	2'142 m²

Plan de base établi à partir de données cadastrales du 07 août 2024 fournies par le bureau Jaquier Pointet SA, ingénieurs géomètres brevetés à Yverdon-les-Bains.

Certifié conforme selon l'art. 15 RLAT par le géomètre breveté, le 28.03.2025 Signature :

SITUATION

Échelle 1/5000



https://www.geo.vd.ch/

LEGENDE

Restrictions de droit public relevant de la procédure LATC

Généralités

- Périmètre de la modification

Zones d'affectation

- Zone centrale 15 LAT A

Contenus superposés

- Aire de jardin

Eléments relevant d'autres procédures ou à titre indicatif

- Coordonnées géographiques moyennes *2'545'230 / 1'189'790*
- Domaine public
- Bâtiment existant
- Région archéologique - *n° d'identification*
- Monuments culturels: bâtiment/objet protégé - *note "3" au recensement architectural*